

“Pro-life” à l’œuvre

Depuis que les démocrates occupent la Maison Blanche, les anti-choix américains ne songent qu’à se défouler sur l’Amérique latine. Le 4 août dernier, Guanajuato, un état du nord du Mexique, a décidé qu’il fallait interdire l’avortement même en cas de viol, adoptant ainsi la pire législation des 31 autres états, pourtant déjà très restrictifs. Valable à partir du 1^{er} octobre 2000 la loi précise : “En tant que législateurs nous devons considérer non seulement le dommage et la peine de la mère qui a été violée, mais le plus grand mal que représente la mort d’un mineur innocent.”

La Direction des transports métropolitains de New York a interdit in extremis une campagne d’affichage concoctée par l’Américain life league. Sans cette intervention, les New-Yorkais se seraient retrouvés nez à nez avec d’immenses affiches montrant un fœtus de 8 semaines dans le ventre de sa mère, avec cette inscription : “Ne faites pas l’irréparable, c’est votre bébé!”.

Boutin, présidente ?

Le 11 juillet dernier, Christine Boutin, fer de lance des provie institutionnels a déclaré qu’elle préparait sa candidature à l’élection présidentielle de 2002. Le 14 juin déjà, elle le laissait sous-entendre dans l’hebdomadaire catholique *La Vie*. On suppose qu’elle n’aura aucun mal à trouver parmi les 15000 maires anti-PaCS les quelque 500 signatures qu’il lui faut pour devenir candidate...

Laissez-les-vivre parle d’Act Up

Laissez-les-vivre, après avoir consacré son édito à la critique du droit de choisir et commenté l’un des articles parus sur ProChoix à propos de la fête du PaCS s’étrangle à propos de la présidente d’Act-Up : “Sans changer de sujet, signalons que la nouvelle présidente d’Act-Up, Emmanuelle Cosse, a baigné dès son plus jeune âge dans l’idéologie la plus extrémiste (de gauche), bercée de louanges adressées à Che Guevara et à Hô Chi Min, militante forcenée de l’égalité absolue des droits des homosexuels et de la libération de la drogue.” (Mars 2000)

Les mormons nous rebaptisent

Cet été, Libération a fait sa Une sur Nos ancêtres les mormons. Le journal s’inquiétait que l’Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours divulgue sur Internet les fiches d’état civil de millions de français. Comment ont-ils eu accès à une telle base de données ? C’est l’aspect le plus comique de l’histoire. C’est tout simplement l’Etat qui leur a fourni.

En 1987, en pleine cohabitation, la droite a décidé de céder, par le biais d’une convention, tous les registres d’état civil aux mormons. L’Eglise se proposait de les microfilmer gracieusement, l’Etat n’y a vu qu’un moyen de faire une belle économie. Il aurait pu s’interroger sur les raisons de cette offre si généreuse. En effet, si les mormons ont si gentiment proposé leurs services, c’est qu’ils y ont tout intérêt. Non seulement l’accès au registre d’état civil de la France leur permet de grossir leur centre de documentation de Salt Lake City (où a été fondé le mouvement), mais il leur donne surtout l’occasion de bénir rétroactivement l’ensemble de nos ancêtres ! C’est l’une des particularités du mormonisme, qui croit en la possibilité de baptiser, et donc de “sauver” une âme même après la mort. Pour cela, il suffit de n’importe quel prétexte ou support, la volonté d’un parent éloigné ou simplement un symbole évoquant l’âme, en l’occurrence la fiche d’état civil gracieusement concédée par l’Etat. Ainsi, chaque fois qu’elle microfilme, l’Eglise des mormons baptise. Or, depuis 1987, les équipes mormones ont passé en revue une multitude d’actes d’état civil (décès, naissances, mariages...), sans compter les registres paroissiaux qui leur sont également ouverts. 56 départements seraient déjà en fiches, 11 sont en cours. Le tout au rythme de 4000 bobines par an, dont 5 millions de photos. Les Mormons possèdent ainsi 120000 bobines sur la vie de nos ancêtres. Ce qui inquiète aujourd’hui le ministère et le pousse à reconsidérer son accord, c’est que cette base de données a été mise sur Internet. Le site de l’Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours vous donne accès à un fichier de près de 400 millions de morts. Tous reconnus



désormais comme mormons ! D’ici peu, vous pourrez y taper votre nom de famille et vous y trouverez sûrement tous vos ancêtres “annexés” par l’Eglise ! On imagine la confusion historique à laquelle peut donner lieu une telle réappropriation des baptêmes. Quelles têtes vont faire les descendants de français persécutés en raison de leur appartenance religieuse (des juifs ou des protestants dont les ancêtres sont morts pendant les dragonnades par exemple), lorsqu’ils apprendront qu’ils sont aujourd’hui fichés comme mormons ! Mais le plus scandaleux, dans cette histoire, c’est bien la négligence de l’Etat. Comment n’a-t-il pas songé qu’il allait servir la propagande d’une “Eglise” qui peut se glorifier aujourd’hui de 400 millions d’adeptes supplémentaires, “a posteriori”. Des missions de vérification ont bien été menées, notamment par le sénateur Henri Caillavet, mais personne jusqu’à ce jour n’y trouvait à redire. Pendant ce temps, les mormons rentabilisaient considérablement leur accord avec l’Etat français, s’en vantant sur le moindre prospectus comme un gage de sérieux. Après quoi, on ne s’étonnera pas que le groupe ait échappé à la qualification de secte. En effet, comment l’Etat aurait-il pu continuer à travailler gratuitement avec les mormons si la commission chargée du rapport sur les sectes les avait épinglés !

Fiammetta Venner

d’info : <http://www.familysearch.org> (site mormon) <http://www.liberation.com>